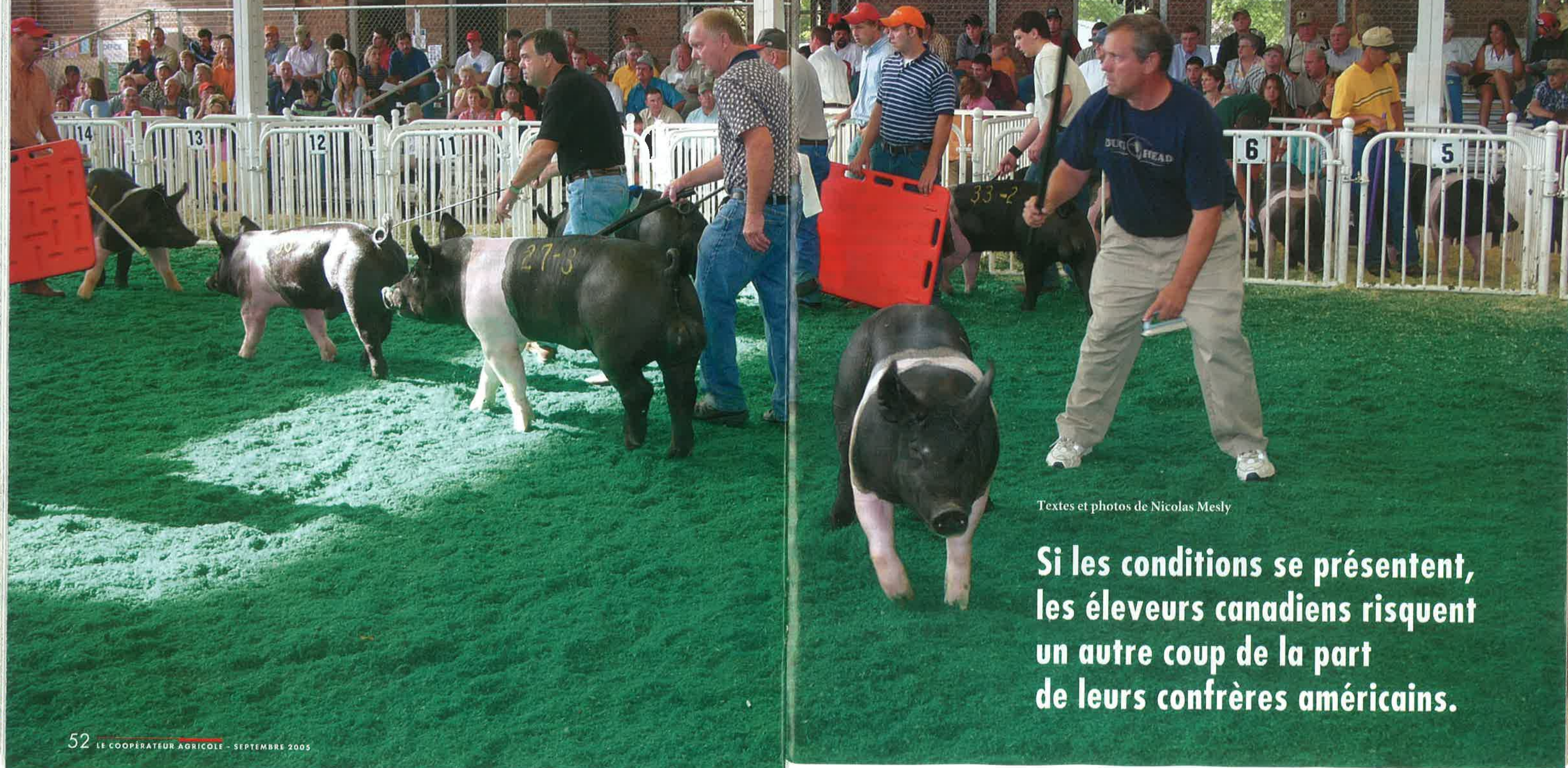




Après la vache folle, le porc fou?



Textes et photos de Nicolas Mesly

**Si les conditions se présentent,
les éleveurs canadiens risquent
un autre coup de la part
de leurs confrères américains.**



Enfant durant la World Pork Expo

Au moment où la crise de la vache folle semble réglée avec l'ouverture de la frontière américaine aux bovins vivants canadiens, une autre crise couve toujours, cette fois, dans le secteur porcin. « Si les Canadiens ne réduisent pas leur cheptel de truies et que le prix du porc chute à nouveau, nous intenterons une autre

« Si les Canadiens ne réduisent pas leur cheptel de truies et que le prix du porc chute à nouveau, nous intenterons une autre poursuite pour obtenir des dédommagements sur les importations de porcs en provenance du Canada »

poursuite pour obtenir des dédommagements sur les importations de porcs en provenance du Canada », tonne Steve Kerns, président de l'Iowa Pork Producers Association.

Ces propos ont été recueillis en juin dernier lors du World Pork Expo. La plus grosse exposition porcine de la planète, selon les organisateurs, rassemble quelque 30 000 visiteurs venus de 40 pays. Et, pendant trois jours, la capitale de l'Iowa, Des Moines, devient le point de ralliement de milliers d'éleveurs venus se mettre au parfum des derniers développements de cette industrie qui connaît un boom en raison de la demande mondiale pour cette viande.

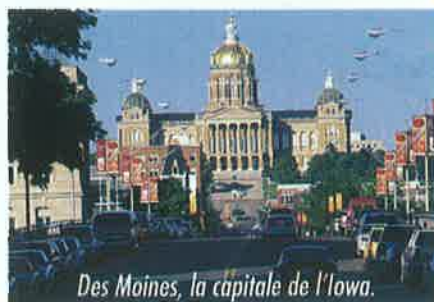
Toutefois, la délégation de cousins canadiens était bien maigre à déambuler parmi les 500 kiosques, en comparaison des années passées; certains éleveurs annulant leur pèlerinage à la « Mecque du sudé » une première fois depuis sa création, il y a 17 ans. La nouvelle tension commerciale canado-américaine trouve son origine ici, en Iowa, où l'élevage du porc est une tradition bien ancrée et vieille de 100 ans.

sept abattoirs de la région. Le nombre total de porcs vivants canadiens allant terminer leur carrière en côtelettes aux États-Unis est huit fois plus important qu'il y a 10 ans. Pour les éleveurs canadiens, ces exportations représentent la rondelette somme de 701 millions \$CAN.

Steve Kerns est un des principaux instigateurs d'une plainte déposée en janvier 2004 par l'entremise d'une des deux organisations nationales américaines de producteurs de porcs, le National Pork Producers Council (NPPC), au département américain du Commerce et à la Commission américaine du commerce international. L'objectif : obtenir des droits compensateurs et des droits antidumping sur les importations de porcs vivants canadiens.

Les droits compensateurs sont accordés si l'on juge que les produits importés sont subventionnés par un gouvernement étranger. Deux fois par le passé, en 1984 et en 1989, le NPPC avait déposé une plainte contre les importations de porc et de viande de porc en provenance du Canada. Et les Canadiens ont dû déboursier des droits compensatoires et transformer leur programme d'aide au revenu des producteurs en conséquence. Mais c'est la première fois qu'une plainte, formulée en 2004, englobait des droits antidumping. Les droits antidumping sont instaurés si l'on juge que les importations sont vendues à des prix inférieurs à ceux établis sur le marché du producteur ou inférieurs à leur coût de production.

La première des deux enquêtes menées de front par les instances américaines concluait en mars 2005 que les porcs vivants qui traversaient la frontière américaine ne bénéficiaient d'aucune subvention déloyale. Le second verdict,



Des Moines, la capitale de l'Iowa.



tombé un mois plus tard, concluait que ces animaux ne causaient aucun préjudice à l'industrie porcine américaine. En conséquence, il n'y avait pas lieu d'imposer des représailles antidumping envers les exportateurs canadiens. Et ceux-ci ont déjà été remboursés à raison de 25 millions \$CAN.

Toutefois, les éleveurs canadiens, incluant ceux du Québec, ont dû déboursier 12 millions \$CAN pour payer les frais de leur défense. Une dépense qui a refroidi les relations entre les éleveurs des deux pays. Car, du côté américain, la défaite juridique n'est pas encore digérée. « Si nous avons perdu notre cause, c'est parce que le prix du porc n'a jamais été aussi bon. Comment voulez-vous qu'il y ait préjudice dans ce cas-là », maintient Don Buhl, président du National Pork Producers Council. Après avoir connu deux ans de vache maigre, de 2000 à 2002, le prix du porc nord-américain a en effet rebondi à des records historiques dès 2003 sur les écrans de la Bourse de Chicago.

Mais depuis 10 ans, le cheptel de truies américain a diminué de 20 %, tandis que du côté canadien, celui-ci a augmenté de 40 %. Malgré le verdict légal de leurs instances, les deux représentants des producteurs américains considèrent que les programmes d'assurance-stabilisation du revenu, canadien et québécois, subventionnent le porc voisin à raison de 6 \$ par tête au Canada et de 15 \$ au Québec; et que ces programmes ont mis les producteurs canadiens à l'abri des aléas du marché d'où, selon eux, la progression fulgurante du troupeau de truies canadien. « Les producteurs canadiens ont mis des centaines de fermes familiales sur le pavé. Le problème n'est pas réglé. Les subventions existent toujours », renchérit Kerns, un éleveur de sujets de race et propriétaire de 750 truies

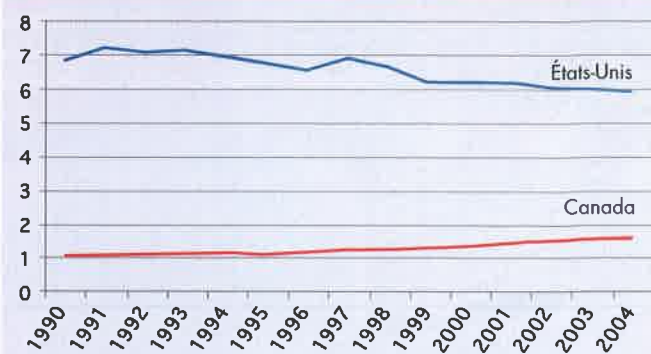
L'AMENDEMENT BYRD, UN CHÈQUE ALLÉCHANT

Toutefois, les producteurs et autres acteurs américains ne joignent pas tous leur voix au discours officiel de leurs organisations qu'ils considèrent « protectionnistes ». « On a fait miroiter aux éleveurs américains la possibilité de toucher 45 millions \$US par année en vertu de l'amendement Byrd », explique le Dr Tom Samp, de Unique Swine System, un importateur de porcelets canadiens situé à Eldora, un des fiefs de l'industrie porcine de l'Iowa.

L'amendement Byrd, instauré par l'administration Clinton en 2000, permet aux compagnies américaines à l'origine du déclenchement d'enquêtes de mesures compensatoires et d'antidumping contre des compétiteurs d'empocher les sommes collectées. À elle seule, l'industrie canadienne du bois d'œuvre a déjà versé 4,3 milliards \$CAN au Trésor américain. En vertu de cet amendement, les concurrents américains toucheront bientôt directement un chèque de 1 milliard \$CAN par année. Certaines compagnies

TROUPEAUX REPRODUCTEURS

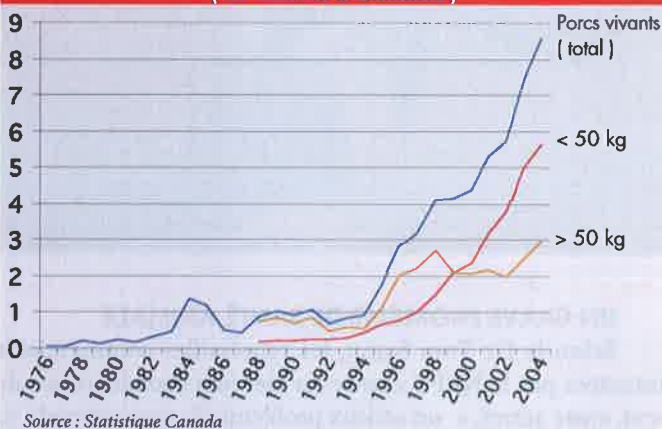
(en millions d'animaux — truies, cochettes et porcs reproducteurs)



Sources : Statistique Canada et National Agricultural Statistics Service (USDA)

EXPORTATIONS CANADIENNES DE PORCS VIVANTS AUX ÉTATS-UNIS

(en millions d'animaux)



Source : Statistique Canada

américaines récoltent déjà un chèque annuel prélevé sur les importations canadiennes, entre autres, de blé.

« Évoquer que nous tentions d'aller chercher de l'argent en capitalisant sur l'amendement Byrd est pure bull-shit. De toute façon, pour des raisons techniques, nous n'aurions pas pu toucher ces sommes avant trois ans », explique Nicholas D. Girdano, conseiller en matière de commerce international auprès du NPPC.

Bien que l'amendement Byrd ait été déclaré illégal par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en janvier 2004 et que les États-Unis ont eu une période de grâce de 11 mois pour enlever cette loi de leur cadre juridique, celle-ci fait toujours tache d'encre. En guise de réplique, huit pays dont le Canada ont imposé des mesures compensatoires sur divers produits américains. Les importations de porcs de reproduction et de porcelets en provenance des États-Unis sont ainsi frappées d'une taxe de « représailles » de 15 % au même titre que les huîtres et certains poissons de spécialités. « On parle d'une somme annuelle maximale de 14 millions \$ en guise de rétorsion », explique un porte-parole du ministère du Commerce international à Ottawa.

Le Manitoba est devenu la pouponnière de l'Iowa à cause
« d'une trop grande concentration d'animaux dans cet État
qui favorise l'éclosion de maladies comme le SSRP »,
selon le Dr Tom Samp, un importateur de porcelets canadiens.

autour de Des Moines –, c'est pour répondre aux besoins d'approvisionnement régulier des abattoirs. Ce dernier croit que les deux tiers des naisseurs et des naisseurs-finisieurs de cet État sont appelés à disparaître au cours des deux à trois prochaines années. Certains abandonneraient la profession, l'âge de la retraite ayant sonné, d'autres se convertiraient exclusivement à l'engraissement des bêtes, car « on ne peut pas pisser et boire dans le même pot », dit-il.

Les démarches de représailles commerciales entreprises par le National Pork Producers Council ne sont pas sans rappeler celles du groupe protectionniste R-Calf qui a complètement redessiné la carte de la production de bœuf nord-américaine après la découverte d'une vache folle au Canada en mai 2003. La table est mise pour une crise du « porc fou ».

Ne manque que la maladie au menu. Et il n'est pas nécessaire qu'elle soit transmissible à l'homme, comme dans le cas de l'ESB. Dans l'éventualité de l'apparition d'une peste comme la fièvre aphteuse au Canada, « vous pouvez être sûr que nous ferions fermer immédiatement notre frontière », dit un haut dirigeant du NPPC *off the record*.

SI LA FRONTIÈRE FERME...

Selon Martin Rice, directeur général du Conseil canadien du porc, les impacts sur l'industrie canadienne d'une possible fermeture de la frontière américaine varieraient en fonction des raisons invoquées, qu'elles soient d'origine commerciale ou de santé animale. « Si celle-ci ferme à cause de l'imposition de tarifs, les exportateurs canadiens de porcelets devront absorber ce coût. En conséquence, ils seront moins compétitifs sur le marché américain. Et ils devront décider s'ils engraisent leurs animaux au Canada, ce qui signifie des investissements majeurs dans la construction de porcheries d'engraissement. »

« Les exportations de porcs vivants du Québec aux USA risqueraient de déclencher de nouvelles hostilités commerciales. Une meilleure explication de nos programmes canadiens de protection du revenu s'impose à nos voisins américains. »
Edouard Asnong, de la FPPQ



UN GRAVE PROBLÈME DE SANTÉ ANIMALE

Selon le Dr Tom Samp, les représailles commerciales intentées par le NPPC contre les éleveurs canadiens occultent, entre autres, « un sérieux problème de santé animale ». Si le Manitoba est devenu la pouponnière de l'Iowa, suggère-t-il, « c'est en raison de l'excellent statut sanitaire des fermes canadiennes ». Samp importe 17 000 porcelets par semaine du Manitoba pour les distribuer chez quelque 400 producteurs indépendants situés en Iowa et dans six autres États voisins. « L'extrême concentration des animaux en Iowa a favorisé l'éclosion de maladies dans les maternités comme le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SSRP) ».

Autrefois appelé la maladie mystérieuse, le SSRP provoque des avortements. Et les porcelets des truies atteintes, s'ils ne sont pas liquidés avant, sont plus susceptibles aux maladies respiratoires une fois installés dans des bâtiments d'engraissement. Le virus de cette maladie, qui mute rapidement et dont il existe quelque 300 souches virales, peut décimer de 20 à 50 % d'un troupeau. Les frais de médicaments vétérinaires pour enrayer cette seule maladie aux États-Unis oscillent « entre 500 et 600 millions \$US, soit près de 5 % du coût de production », estime le Dr Eric Newman, directeur du centre d'information et de recherche sur le porc au National Pork Checkoff Board.

Si la production porcine a connu une telle concentration en Iowa, estime pour sa part le Dr Samp – 75 % des animaux se trouvent dans un périmètre de 320 kilomètres



Côté santé animale, quatre « maladies cochonnes¹ », incluant la fièvre aphteuse, provoqueraient la fermeture immédiate de la frontière américaine, indique de son côté Francine Lord, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). « Dans le cas de fièvre aphteuse, tous nos marchés internationaux, y compris celui des États-Unis, seraient fermés sur-le-champ. Il faudra démontrer que nous avons plein contrôle de la situation avant une possible réouverture. » Cela signifierait l'abattage systématique des élevages atteints ainsi que ceux situés près du foyer de la maladie. L'ACIA négocie en ce moment un possible accord de zonage avec le département américain de l'Agriculture (USDA) pour transformer le Canada en deux zones sanitaires, Est et Ouest, afin de ne pas pénaliser les producteurs de l'ensemble du pays advenant l'émergence, justement, de fièvre aphteuse.

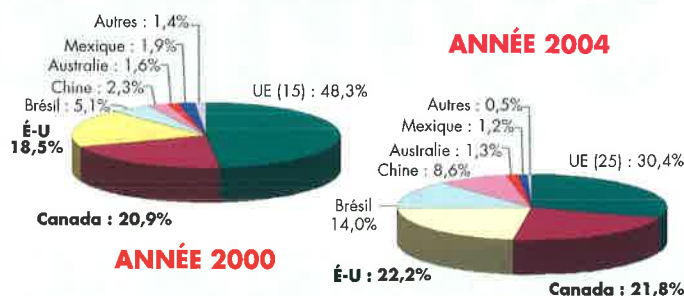
Contrairement à la crise de la vache folle où le manque de capacité d'abattage domestique a été le talon d'Achille de l'industrie du bœuf canadien, l'industrie porcine semble se préparer à l'éventualité d'une possible fermeture de la frontière américaine, quelle qu'en soit la cause. « On est en train de se créer une capacité d'abattage », explique Réjean Nadeau, pdg d'Olymel, le plus gros transformateur canadien de viande de porc. « On va ajouter un deuxième quart de travail à notre usine de Red Deer, en Alberta, ce qui va doubler notre volume de 45 000 porcs/semaine à 90 000 porcs/semaine », dit-il.

De son côté, Maple Leaf Foods, second transformateur de viande de porc au pays, vient d'annoncer la construction d'un abattoir de 110 millions \$ à Saskatoon, en Saskatchewan. La nouvelle usine aura une capacité d'abattage de 20 000 porcs par semaine mais pourra doubler ce volume avec deux quarts de travail. Le nouvel abattoir sera en activité en 2008.

Advenant l'apparition de fièvre aphteuse au Canada, les animaux atteints ou potentiellement atteints seraient brûlés ou enterrés dans des fosses communes, bien que cette viande infectée soit parfaitement comestible. Si la crise de la vache folle a établi un précédent, les consommateurs canadiens garderont la tête froide face à leur industrie porcine. Mais ils devront redoubler d'appétit pour les côtelettes *made in Canada* (50 % de la production est exportée), le temps que les frontières débloquent, un délai qui peut prendre plus de six mois.

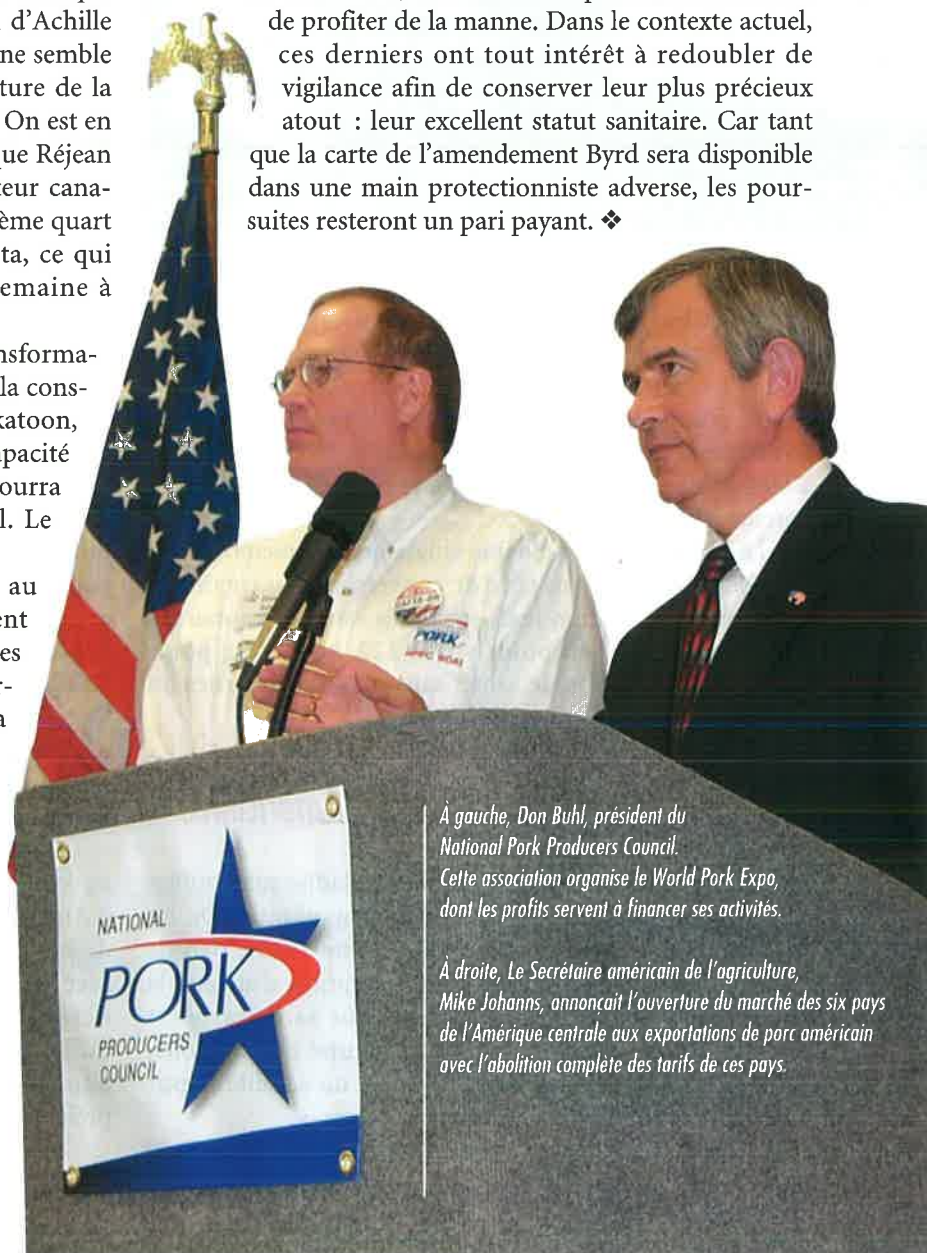
¹ Outre la fièvre aphteuse, trois autres maladies entraîneraient la fermeture des frontières internationales au porc canadien : la peste porcine classique, la maladie vésiculeuse du porc et la peste porcine africaine.

Évolution des exportations mondiales



Source : Livestock and Poultry : World Market and Trade, FAS-USDA

Parions que les exportateurs américains profiteraient aussitôt du vide créé par l'absence de la longue canadienne pour occuper les lucratifs marchés étrangers. Les États-Unis, l'Union européenne et le Canada se disputent le podium des exportateurs. Le Canada a d'ailleurs glissé du deuxième au troisième rang en 2004 au profit du grand frère américain. Toutefois, si la fièvre aphteuse se déclarait aux États-Unis, ce serait aux exportateurs canadiens de profiter de la manne. Dans le contexte actuel, ces derniers ont tout intérêt à redoubler de vigilance afin de conserver leur plus précieux atout : leur excellent statut sanitaire. Car tant que la carte de l'amendement Byrd sera disponible dans une main protectionniste adverse, les poursuites resteront un pari payant. ♦



À gauche, Don Buhl, président du National Pork Producers Council. Cette association organise le World Pork Expo, dont les profits servent à financer ses activités.

À droite, Le Secrétaire américain de l'agriculture, Mike Johanns, annonçait l'ouverture du marché des six pays de l'Amérique centrale aux exportations de porc américain avec l'abolition complète des tarifs de ces pays.

Symbol III, le porc idéal « version américaine »



David Culbertson, président du National Pork Checkoff Board, dévoile Symbol III, le porc parfait version américaine.

Symbol III, l'icône du porc mis en marché aux États-Unis, « rentable pour chaque segment de l'industrie », a été lancé en juin dernier en grande pompe lors d'une conférence de presse devant une douzaine de journalistes venus couvrir le World Pork Expo à Des Moines, capitale de l'Iowa et bastion de l'industrie porcine américaine.

La bête idéale possède une vingtaine de caractéristiques de production dont un taux de conversion alimentaire de 2,4 basé sur une ration maïs-soya. Elle est mise en marché à 156 jours d'âge au poids vif de 122 kg (98 kg poids carcasse). Et elle pète de santé; sans parasites internes ou

« Nous allons être obligés d'emboîter le pas si l'on veut rester compétitifs avec les Américains. »

externes; immunisée contre toutes les maladies susceptibles de provoquer des pertes économiques importantes. On lui a aussi retiré le gène du stress (halothane 1843), rien de nouveau, ainsi que tout autre gène susceptible d'affecter la qualité de la viande. Inutile de dire que sa carcasse est parfaite pour rentabiliser le couteau aiguisé des abattoirs, tandis que sa viande persillée procure « un équilibre optimum pour la santé et la nutrition humaines ».

Symbol III est la troisième version du porc idéal dévoilée par le National Pork Checkoff Board, qui perçoit 0,45 \$ par 100 lb de porc vendu afin d'assurer, entre autres, la promotion nationale et internationale du porc américain, des projets de recherche dans l'amélioration de la production, de l'adoption de nouvelles technologies dans les domaines de santé animale et de sécurité alimentaire ainsi que des projets d'éducation aux producteurs et à leurs employés. Les deux ancêtres de l'animal idéal, Symbol I et Symbol II, avaient été révélés au grand public en 1981 et en 1995 respectivement.

Le Dr David Meisinger, du National Pork Checkoff Board, est resté vague face aux deux questions posées par votre correspondant, à savoir : 1) comment la génétique de Symbol III serait disséminée parmi les éleveurs américains? et, 2) si les éleveurs toucheraient une prime pour produire un tel animal?

« Il n'y a pas de programme de dissémination génétique ni de prime associés au développement de cet animal. Symbol est un concept de l'animal idéal. Nous sommes passés de producteurs de porcs avec Symbol I à producteurs de viande de porc avec Symbol II en insistant sur les traits de la carcasse idéale pour les abattoirs. Avec Symbol III, on met aujourd'hui l'accent sur la qualité et une viande persillée. D'ici 10 ans, nous élèverons du porc pour la production de nutriments. » Il n'a pas été possible de savoir à quels genres de nutriments se destinait la future lignée de Symbol.

Toutefois, la dynastie Symbol ne fait pas l'unanimité. Certaines associations de consommateurs américains déplorent l'absence de goût du porc moderne en raison du développement d'un animal trop maigre élevé en confinement. La critique n'est pas exclusive aux consommateurs.

Ron Mulder, un éleveur de porcs du Minnesota en visite au World Pork Expo, prédit que la prochaine génération d'Américains ne connaîtra pas le goût original de la viande de porc. Pour sa part, ce naisseur-finiisseur, qui a débuté avec 4 truies en 1974 et qui en possède 2400 aujourd'hui, élève chaque année quelques porcs à la bonne vieille méthode du Midwest pour sa consommation personnelle. Ils sont nourris avec ses grains sous un chapiteau au grand air et se prélassent sur un paillis de tiges et de feuilles de maïs.



	Symbol III	Porc référence du Québec	Porc certifié COOP
Poids vif	122 kg	112 kg	118 kg
Poids carcasse	98 kg	90 kg	95 kg
Gras dorsal	15-18 mm	14-24 mm	16-22 mm
Surface oeil de longe	42-45 cm	43-47 cm	43-45 mm
Épaisseur de flanc	2,5 cm	2,5-4,8 cm	2,5-4,8 cm
Gras intra-musculaire	3 %	3 %	3 %

DES RÉPERCUSSIONS AU QUÉBEC

Quoi qu'il en soit, la production d'un porc plus lourd aux États-Unis a des conséquences directes sur l'industrie porcine canadienne. « Nous allons être obligés d'emboîter le pas si l'on veut rester compétitifs avec les Américains »,

souligne Réjean Nadeau, pdg d'Olymel, le plus gros transformateur et exportateur de viande de porc canadien et filiale de La Coop fédérée. Sinon, pour un même coup de couteau, l'employé d'un abattoir américain désossera plus de viande sur une carcasse que son cousin canadien. Les exportateurs américains de viande de porc concurrencent leurs homologues canadiens dans les mêmes marchés d'exportation. C'est en partie pour cette raison que La Coop fédérée a lancé l'option d'un porc *certifié coop* au Québec en avril dernier.

Le poids carcasse du *porc coop* est de 95 kg, par rapport à la moyenne actuelle québécoise de 85 kg. Ce poids rejoint sensiblement le poids de Symbol III et celui du porc actuellement produit dans le reste du Canada. L'adhésion à la production d'un *porc coop* est volontaire et répond à un cahier des charges précis. L'animal nécessite toutefois deux semaines de plus à l'engraissement. Calculette en main, un producteur peut soit choisir d'agrandir ses porcheries pour élever un animal plus lourd, soit élever un nombre plus restreint d'animaux dans une même bâtisse. De tels agrandissements doivent tenir compte, entre autres, des impératifs environnementaux et du moratoire sur la production porcine en vigueur dans la province.

Selon Denis Richard, la tendance mondiale est à la production d'un porc plus costaud. « Un porc plus lourd permet des économies à la ferme puisqu'on amortit les coûts du porcelet en produisant plus de viande. Toute la chaîne de production, de la ferme à l'abattoir, en bénéficie », souligne le président de La Coop fédérée. ♦



Iowa : ferme familiale versus ferme corporative



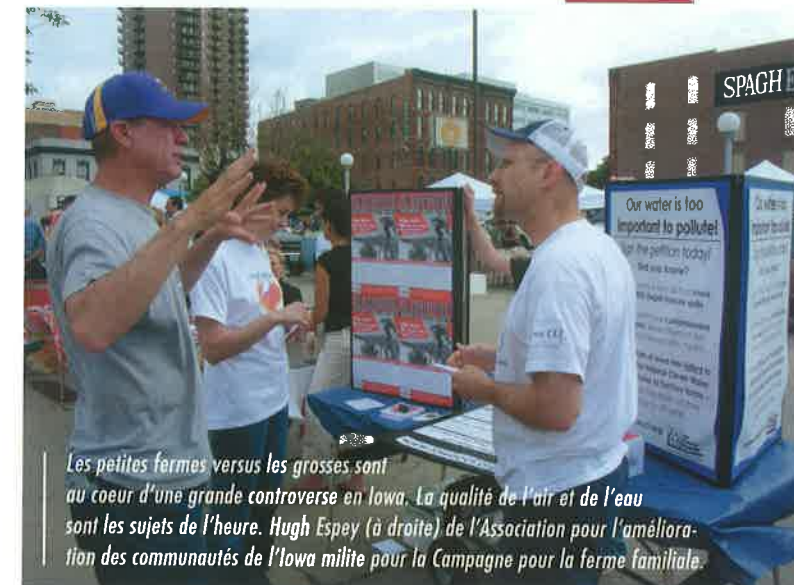
Sharlene Merk et son mari Leroy disposent de leur propre « pitomètre » installé en permanence près de la maison pour recueillir des données sur deux gaz, l'ammoniac et le sulfite d'hydrogène, émis par les porcheries de leur voisin.

ferme corporative

« J'aurais jamais pensé témoigner contre un autre producteur », s'exclame Sharlene Merk qui cultive depuis 1957, avec son mari LeRoy, 405 hectares (1000 acres) de maïs et de soja dans le comté d'Audubon, en Iowa. Les Merk, comme des milliers de producteurs de cet État du Corn Belt américain, ont déjà élevé jusqu'à 500 cochons par année pour transformer leurs grains en viande et arrondir leurs fins de mois. Mais cet élevage traditionnel est aujourd'hui concentré entre les mains d'une poignée d'intégrateurs, conglomérats familiaux, compagnies et abattoirs sur des sites hébergeant parfois plus de 50 000 porcs. Cela n'est pas sans créer de conflits. Résultat : le cœur de l'Amérique profonde grogne.

Le voisin des Merk, Lawrence Handlos, a érigé deux porcheries d'une capacité de 1500 bêtes à vue d'œil de leur ferme il y a six ans. Et trois autres ont poussé bien en vue l'année dernière dans un autre champ adjacent. La ferme des Merk est aujourd'hui encerclée de 56 bâtiments d'engraissement, d'une capacité moyenne de 1000 porcs chacun, dans un rayon de quatre kilomètres. Leur première

plainte : l'odeur émanant des bâtiments, transportée par les vents dominants jusque dans la cuisine. « Ça pue à vomir. Mais les gars du ministère de l'Environnement ne se pointent jamais pour des questions d'odeur. Quant à travailler les week-ends pour humer les épandages de nuit, faut pas rêver! », rage Sharlene.



Les petites fermes versus les grosses sont au cœur d'une grande controverse en Iowa. La qualité de l'air et de l'eau sont les sujets de l'heure. Hugh Espey (à droite) de l'Association pour l'amélioration des communautés de l'Iowa milite pour la Campagne pour la ferme familiale.



Ted Peterson est au nombre d'une trentaine d'inspecteurs du département des Ressources naturelles de l'Iowa qui ont été entraînés à se servir d'un inhalateur portable capable de détecter la densité des gaz émis par les porcheries modernes. Les données recueillies, en partie suite aux plaintes de citoyens qui disposent d'une ligne téléphonique d'urgence, sont compilées dans une étude sur les odeurs amorcée en septembre 2003. « Mais ces données ne mènent à aucune amende parce que l'État n'a pas de normes légales au regard des odeurs. »



Amy et Edy Hanus sont au nombre d'une douzaine de producteurs qui se sont ligüés contre leur voisin, un producteur de 50 000 porcs. Dans le Midwest américain, la ferme familiale n'est plus ce qu'elle était.

C'est en partie vrai », concède Brian Button, responsable entre autres d'un projet sur la gestion des odeurs au ministère de l'Environnement de l'Iowa. « Nous donnons la priorité aux fuites de matières toxiques dans l'environnement, dont le lisier provenant des structures d'entreposage des grandes porcheries confinées. »

Sous le leadership de Sharlene Merk, une douzaine de producteurs se sont ligüés contre leur voisin producteur de 50 000 porcs, Lawrence Handlos. Ce dernier subira les foudres du procureur général lors d'un procès prévu en août au palais de justice de Des Moines, la capitale de l'Iowa. Déversement illégal de 7000 gallons de lisier dans une crique, épandage de 700 000 gallons sans plan de gestion, construction illégale de 3 porcheries sont au nombre d'une dizaine de chefs d'accusation. Le superpolicier de l'Iowa cherchera à imposer des amendes salées au producteur délinquant.

LA FERME FAMILIALE, AU CENTRE DU LITIGE?

L'odeur émanant des élevages de porcs masque une guerre fratricide entre petits et gros producteurs. Sharlene Merk milite pour l'Association pour l'amélioration des communautés de l'Iowa, dont le cheval de bataille, la Campagne pour la ferme familiale, s'oppose à l'intégration verticale engendrée par l'agriculture dite « industrielle ». Peu importe la taille de la ferme, qu'elle soit de 80 ou 800 hectares, « ce qui compte, c'est que ce soit la famille qui fasse le travail, qui prenne les décisions de gestion et en

assume les risques, au lieu de travailler pour une société extérieure qui possède l'exploitation », indique Hugh Espey, représentant de l'organisation.

Les États-Unis comptent un peu plus de 64 000 producteurs de porcs. Environ 60 % des animaux sont produits par 156 entreprises (6 d'entre elles en produisent 30 %), et cette concentration devrait s'accroître au cours des prochaines années. Le taux de porcs produits sous contrat par des entreprises de plus de 5000 porcs, mais élevés par des employés, compte maintenant pour 40 % des inventaires de l'Oncle Sam. Et le taux de producteurs « intégrés » aux abattoirs pour sécuriser un approvisionnement régulier d'animaux aux usines est passé de 10 à 25 % en six ans.

Selon John D. Lawrence, professeur d'agroéconomie à l'université de l'Iowa, si l'intégration verticale s'est rapidement développée, c'est pour répondre à une logique d'économie d'échelle et offrir des longes et côtes levées les moins chères possible au consommateur. « Mais ce n'est pas parce qu'une ferme est grosse qu'elle pollue plus qu'une petite », dit-il, en citant l'exemple du Goliath de l'industrie, Smithfield, dont les 420 fermes Murphy-Brown viennent d'être marquées du sceau ISO 14001, au grand dam des organisations environnementales. « De plus, la mesure des odeurs ne relève pas d'une science exacte », ajoute-t-il.

Le département américain de l'Agriculture (USDA) vient justement d'approuver en juin dernier le financement d'une étude sur les émissions de gaz provenant des porcheries. L'étude de 6 millions \$US est financée à même les recettes de l'organisation nationale des producteurs de porcs, le National Pork Checkoff Board. Instauré en 1985 sous la tutelle du département américain de l'Agriculture, le National Pork Checkoff Board récolte environ 50 millions \$US chaque année auprès des producteurs et des importateurs, à raison de 0,45 \$US par 100 livres de porc vendu, pour faire la promotion du porc américain sur les marchés intérieur et international, mener des projets d'éducation auprès des producteurs et des consommateurs ainsi que des projets de recherche spécifiques.

« Cette étude, c'est du financement direct aux porcheries industrielles pour donner l'immunité à des pollueurs. Ce n'est pas de la promotion du porc! Pourquoi les intégrateurs ne payent-ils pas cette étude de leur propre poche? » s'insurge Susan Strokes, l'avocate défendant la cause de la Campagne pour la ferme familiale. Celle-ci a forcé le département américain de l'Agriculture à tenir un référendum en 2000 en vue d'abolir le prélèvement obliga-

Concentration production

Entreprises	Nombre truies (2004)
Smithfield	825 000
Premium St. Farms	225 000
Seaboard Farms	213 000
Christensen Farms	144 000
Iowa Select Farms	130 000
Prestige Farms	130 000
Pipestone System	100 000
Cargill	90 000

Concentration transformation

Transformateur	Capacité d'abattage	
	Porcs / jour	Annuel
Smithfield Foods	110 000	27 500 000
Tyson Foods (incl. IBP)	71 000	17 750 000
Swift & Co.	44 500	11 125 000
Cargill (anciennement Excel)	32 000	8 000 000
Hormel Foods	26 000	6 500 000
Premium Standard Farms	16 100	4 025 000

Source : Mary Hendrickson et William Heffernan, CONCENTRATION OF AGRICULTURAL MARKETS, Department of Rural Sociology -- University of Missouri, février 2005 et Whole Hog, 4 mai 2005.



toire du National Pork Checkoff Board parce « qu'il ne représentait pas les petits producteurs indépendants ». Ce référendum a été gagné par les tenants de la ferme familiale. Mais après une longue saga juridique, la Cour suprême des États-Unis a légitimé, en mai dernier, le Pork Checkoff.

Le National Pork Checkoff Board pousse donc un soupir de soulagement. Mais si l'État de l'Iowa n'a pas de normes précises pour calculer les gaz émis par les élevages, petits ou gros, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), le grand frère fédéral, a son carnet d'amendes en main en vertu, entre autres, de la Loi sur la qualité de l'air. Ces amendes pourront varier entre 200 \$US et 100 000 \$US selon le nombre de fermes détenues par un propriétaire (une ferme est définie comme un bâtiment abritant 2500 cochons de plus de 55 lb ou 10 000 cochons de moins de 55 lb). Les producteurs américains avaient jusqu'au 1er juillet pour s'inscrire volontairement à cette étude nationale d'une durée de deux ans sans risque de poursuites de la part des deux paliers de gouvernements pour les gaz émis dans le passé.

L'étude menée avec les normes de l'EPA devrait aussi servir de paravent contre des abus en sens contraire et aider les producteurs qui opèrent selon les règles de l'art. Un juge a ainsi réfuté une poursuite de citoyens à l'égard de deux éleveurs de l'Iowa qui voulaient construire deux porcheries d'une capacité de 1500 têtes chacune. L'argument des plaignants : « L'élevage pouvait sentir mauvais. »

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Vaut-il mieux produire du porc avec plusieurs petites unités familiales indépendantes ou une poignée de fermes *corporatives*? Et puis, comment définir une petite ferme, se demande John D. Lawrence. « Il y a 10 ans, la taille moyenne des élevages variait entre 50 et 100 truies. Les propriétaires de fermes familiales qui sont restés en affaire avec leurs enfants possèdent aujourd'hui entre 500 et 5000 truies. »

Selon John D. Lawrence, les petits producteurs indépendants ne peuvent rivaliser avec les volumes générés par les grosses fermes. De plus, « ces dernières ont prouvé qu'elles adoptent plus rapidement de nouvelles technologies – génétique, nutrition, tests – que les petites fermes. Si ces technologies améliorent la qualité du porc, alors les petites fermes ne seront plus dans la course. »

LA VENGEANCE DE CHARLENE MERK

Charlene Merk dit rageusement qu'elle n'épandra jamais une seule goutte de lisier provenant des élevages de son voisin dans ses champs de maïs. Elle préfère acheter de l'engrais chimique, bien que M. Handlos alimente probablement ses 50 000 porcs en partie avec le grain de sa voisine.

Si Charlene Merk ne piffe pas son voisin, ce n'est pas tellement à cause de la taille de son élevage, admet-elle. Elle lui reproche son attitude « arrogante », et surtout, d'avoir transformé la paisible campagne « où les voisins s'entraidaient » en un champ de bataille. Conflit intergénérationnel : les Merk, pas plus que la douzaine de fermiers qui se sont ligüés contre leur irrespectueux voisin, n'ont de relève agricole, faute d'intérêt de la part de leur progéniture dans le métier d'agriculteur et du manque de capital pour rester dans la course.

Les méthodes de production de la ferme familiale telles que les ont connues les Merk iront sans doute rejoindre le musée de l'agriculture situé en plein cœur de Des Moines. Mais si l'Iowa a vu naître le légendaire cow-boy John Wayne, les *hog-boys corporatifs* ont du chemin à faire pour dénicher un héros du même calibre aux yeux de l'opinion publique. ♦

Dwayne Sents fait partie d'un réseau de 400 petits producteurs indépendants. Le regroupement offre environ 1 million de porcs à un abattoir local.

